



Libertés individuelles et Obligation de signalement

Journée d'étude URRAA des Pays de Loire
Jeudi 3 décembre 2015

Qu'est ce qu'un signalement?

- Description physique de quelqu'un destiné à le faire reconnaître (Larousse)

Qu'est ce qu'un signalement?

- Terme juridique réservé à la transmission aux autorités judiciaires ou administratives de faits graves nécessitant des mesures appropriées dans le but de protéger la personne.
- Ne doit en aucun cas mettre un tiers en cause.
(Notion de gravité et d'urgence)

Qu'est ce qu'un signalement?

- Ecrit objectif comprenant une évaluation de la situation d'une personne en risque de danger ou en danger nécessitant une mesure de protection administrative ou juridique.
- A distinguer de l'information et de « l'information préoccupante » qui consiste à porter à la connaissance de professionnels par voie orale ou écrite la situation d'une personne potentiellement en danger.

Qui signale?

- La loi impose à chacun de ne pas se taire et d'agir lorsqu'il a connaissance d'une personne en danger ou susceptible de l'être.
- Ne revient pas à informer sa hiérarchie professionnelle.

Article 434-I du code pénal

- Fait obligation de signalement à quiconque ayant connaissance d'un crime dont il est encore possible de prévenir ou de limiter les effets ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés.

Article 434-3 du code pénal

- Quiconque ayant eu connaissance de privation, de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles infligées à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger (âge, maladie, infirmité, déficience psychique ou physique, grossesse) est dans l'obligation d'informer les autorités judiciaires ou administratives.

Article 226-14 du code pénal

- Concerne un mineur ou une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge ou de son incapacité physique ou psychique.
- Le signalement aux autorités compétentes d'actes de maltraitances n'est pas soumis au principe du secret professionnel pour tout professionnel de santé.
- Le signalement du caractère dangereux des personnes qui les consultent pour tout professionnel de santé et de l'action sociale (ex avec détention d'arme)

Donc pas de sanctions disciplinaires

Loi du 5 novembre 2015

Renforcement de la protection
des professionnels de santé signalant des
situations de maltraitance.

**Irresponsabilité civile, pénale et
disciplinaire, excepté en cas de
mauvaise foi.**

Vignette clinique n° 1

- *En unité hospitalière d'addictologie, un patient a menacé un autre patient avec une arme blanche en proférant des menaces de mort devant deux aides-soignantes de l'équipe.*

Quelle conduite à tenir doivent - elles avoir?

Vignette clinique n°2

- *Lors d'un séjour en SSRA, un patient séropositif ne se cache pas d'avoir des rapports sexuels non protégés dans la structure avec une personne hospitalisée.*

Quelle attitude adoptez-vous?

Vignette clinique n°2

- Maladies à déclaration obligatoire
- Essentiellement des maladies infectieuses
- Modalités d'anonymisation et de confidentialité

Vignette clinique n°3

- *Lors du ménage d'une chambre de patient, l'agent de service trouve un sachet de cocaïne.*

Quelle attitude adoptez-vous?

Vignette clinique n°3

- Notion de discrétion professionnelle, secret partagé, secret professionnel
- Consommation individuelle/deal

Vignette clinique n°4

- *Une patiente hospitalisée vient voir la cadre de santé pour se plaindre d'avoir été agressée sexuellement par un patient.*

Quelle conduite adopter?

Vignette clinique n°5

- *Dans un CSAPA, vous suivez en consultation une femme de 42 ans mère d'un garçon de 10 ans Pierre, fils unique dont elle a la garde exclusive. Cette personne présente un trouble de l'usage d'alcool et consomme également de la cocaïne.*
- *Le père de Pierre avec qui elle a de bonnes relations et qui s'occupe de son fils présente une dépendance physique à l'alcool.*
 - **CAT?**

Transgression au sein d'une structure institutionnelle : CAT

Nature de la transgression

- En rapport avec la loi (mineure / majeure : quelle définition??)
(exemple : violences psychologiques, physiques, sexuelles)
- En rapport avec le règlement et les normes

Transgression au sein d'une structure institutionnelle : CAT

- Evaluation des conséquences possibles de la transgression sur :
 - L'individu
 - Le groupe
 - L'équipe soignante

Donc

- Graduation de la nature des réponses
- Des réponses différenciées mais une uniformisation nécessaire